

Régis Ambroise et Monique Toublanc

EXTRAIT DU LIVRE :

Paysage et agriculture pour le meilleur !

 **educagri**
éditions

Territoires labellisés, charte de Fontevraud



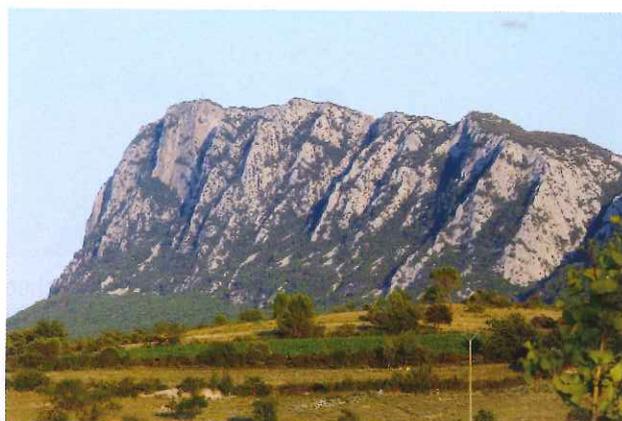
Le mont Brouilly



Lavaux (Suisse)



Château-Chalon



Pic Saint-Loup

L'expérience de la vallée de la haute Bruche

L'exemple de la communauté de communes de la vallée de la haute Bruche mérite d'être relaté pour la constance de la politique paysagère menée depuis près de trente ans. Les élus, les techniciens, les agriculteurs et de nombreux habitants ont œuvré avec persévérance pour mettre en œuvre une idée finalement assez simple : « Redonner de la lumière à la vallée ». Par le paysage, ils ont cherché à entraîner toute la population pour lui donner l'envie d'agir et de se doter d'un avenir. Pourtant, dans les années 90, la situation n'était pas brillante et il fallait une belle confiance en soi pour imaginer que la vallée puisse un jour retrouver vitalité et dynamisme économique.

À partir des années 60, les usines textiles, qui employaient des paysans-ouvriers dans chaque village, main-d'œuvre souvent féminine, ferment les unes après les autres. La mécanisation transforme le travail en forêt et de nombreux bûcherons perdent leur emploi. Les jeunes partent. Les prés, dont l'herbe servait à nourrir la vache familiale et les bœufs utilisés pour le débardage des bois, sont

abandonnés ou plantés d'épicéas. Cette évolution se réalise progressivement, par petites touches, mais vingt ans plus tard, les arbres devenus adultes, ont poussé jusqu'au tour des villages, fermant les paysages. Le contraste entre les prairies lumineuses du fond des vallées, avec leur réseau de rigoles finement entretenu pour le drainage et l'irrigation, et les sombres forêts de sapins des versants disparaît. Alors que, de chaque village, on voyait le clocher du village suivant, les perspectives s'obstruent et chacun se retrouve isolé. Le sentiment d'appartenance collective à la vallée s'estompe en même temps que la vallée elle-même perd sa lisibilité. En hiver, l'ombre humide des épicéas ne laisse plus passer le soleil, accentuant encore l'impression de solitude et d'abandon que ressentent les habitants qui n'avaient pas voulu ou pas pu partir. Les maisons délaissées ne trouvent plus de reprenneur.

Une volonté politique

Élu local à l'origine de la politique paysagère de la haute vallée de la Bruche, Pierre Grandadam raconte souvent combien les habitants le remercient aujourd'hui pour les



La haute vallée de la Bruche

deux heures supplémentaires quotidiennes de lumière qu'il leur a données, grâce aux coupes d'arbres effectuées. En effet, il fallait répondre à l'impression d'échec ressentie physiquement par les populations restées sur ce territoire en déprise et démarrer par une action forte, surprenante, visible par tous, prouvant qu'il était possible d'inverser cette dynamique démoralisante. Et c'est ainsi qu'une première association foncière pastorale (AFP) est créée en 1986, réunissant tous les propriétaires des microparcelles boisées situées sur une ancienne zone de prairies, en bordure immédiate de la route principale. Ils vont ensemble sur le terrain et comparent avec la situation antérieure en retrouvant d'anciennes photos ou en mobilisant leurs souvenirs du temps où tout était fauché. Les discussions sont longues pour convaincre chaque propriétaire que l'intérêt général est aussi son propre intérêt. Ils décident alors de couper les épicéas un peu plus tôt qu'à leur optimum de maturité. Ensuite, ils se regroupent pour remettre en herbe les espaces déboisés, faire les travaux d'aménagement nécessaires, trouver un éleveur intéressé pour entretenir cet espace, le faucher, le faire pâturer et lui redonner une nouvelle fonction économique.

Tous ceux qui passaient le long de cette route voyaient qu'il était possible de s'opposer à la spirale de l'échec. Ce fut une action fondatrice pour le renouveau de la vallée. Agir sur le paysage allait devenir le mode d'action privilégié pour relancer une vie sociale fondée sur l'échange et la rencontre et pour renouer avec les ressources agricoles oubliées.

Pour poursuivre cette première action, dès 1991 et avant même la loi paysage, les élus décident de réaliser un plan de paysage dont ils confient l'animation à un jeune ingénieur agronome Jean-Sébastien Laumond. Un bureau d'études paysagiste aide à élaborer une stratégie paysagère. Il détermine d'abord les grandes entités de la vallée et précise, pour chacune d'entre elles, les caractéristiques, les atouts, les faiblesses, les évolutions probables qu'elles risquent de subir en l'absence de réactions. Il propose ensuite des actions intégrant amélioration paysagère et valorisation économique. En quelque sorte, ce que la Convention européenne du paysage allait appeler quelques années plus tard des *objectifs de qualité paysagère* au service d'un développement durable et harmonieux du territoire.

Retrouver la continuité visuelle.
Première AFP créée pour déboiser le fond de la vallée totalement enrésinée



Déboiser et remettre en herbe les coteaux pour redonner de la lumière aux villages et contenir l'urbanisation



Donner à voir le paysage, création de trois belvédères

Pour que ces objectifs deviennent réalité, l'animateur du plan de paysage, embauché à plein temps jusqu'à aujourd'hui, a effectué un énorme travail pour convaincre la multitude de propriétaires fonciers, les anciens paysans-ouvriers ou leurs descendants, parfois partis loin, qui possédaient juste quelques petites parcelles.

Un outil privilégié : l'AFP

Dans cette région, l'association foncière pastorale s'est révélée être un très bon outil pour rassembler, autour des axes du plan de paysage, les habitants directement concernés (propriétaires ou proches parents de propriétaires). Au fil des années, en s'appuyant d'abord sur les plus motivés, l'animateur a réussi à impulser la création de 22 AFP. En moyenne, une centaine de propriétaires régulièrement participent à l'assemblée générale de leur association. À cette occasion, ils vont généralement faire une visite de leurs terrains pour discuter de l'état d'entretien et des projets à engager avant de partager un bon repas. Plus tard, ils en parlent autour d'eux. Le paysage devient ainsi pour toutes ces personnes quelque chose de tout à fait concret et de très sensible : c'est leur projet ! Ils vivent leur paysage. Les propriétaires discutent avec les

agriculteurs qui entretiennent les terrains de leur AFP. Ils gardent ainsi un contact avec le monde de l'élevage. En même temps, ils s'approprient le vocabulaire paysagiste et s'intéressent aux questions spatiales. Pour que leur action soit mise en scène et bien visible, ils gardent, par exemple, un alignement en bordure de parcelles le long des routes ou quelques arbres au milieu des prairies pour offrir un abri aux animaux et des perspectives intéressantes par les effets de contraste et de profondeur de champ.



Dessouchage



Mobilisation des propriétaires pour replanter des fruitiers



Remise en lumière du coteau

Là où il existait des communaux importants, d'autres solutions ont été trouvées. Par exemple, la commune de Wildersbach et l'AFP locale ont mis en place un troupeau communal géré par les habitants eux-mêmes qui en assurent la surveillance à tour de rôle. Dans ce même village, un bâtiment agricole intercommunal a été construit pour y installer en fermage un couple d'agriculteurs devant entretenir une centaine d'hectares de communaux inexploités. Progressivement, ils reprennent une partie des terres et les animaux du troupeau communal. En même temps, la structure évolue en ferme-auberge où sont organisés des concerts de rock dans la grange au printemps quand elle est vidée de son foin. Cette ferme isolée est devenue un carrefour pour les randonneurs qui sillonnent la vallée. Depuis, la communauté de communes a soutenu la création de deux fermes intercommunales.

Résultat, alors qu'en 1990, il ne restait plus qu'une vingtaine de pluriactifs agricoles, ils sont le double en 2014, sachant que dans la plaine d'Alsace toute proche le nombre d'agriculteurs n'a fait que diminuer. Ainsi, la surface agricole utile de la vallée a augmenté de 50 %, passant de 2000 ha à plus de 3000 ha désormais.



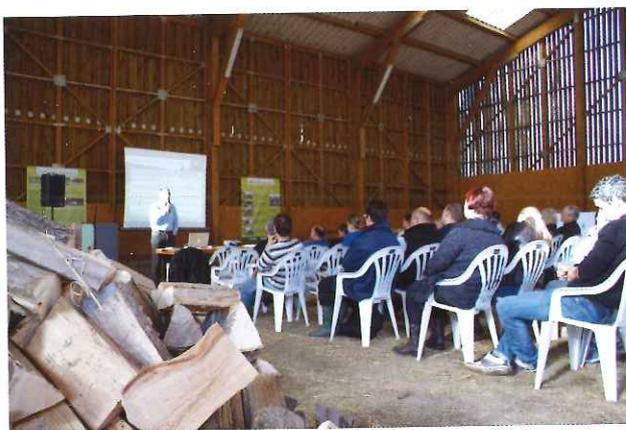
Valorisation des vergers par l'installation d'un pressoir collectif pour la fabrication de jus de pomme

Impliquer toute la population

Pour arriver à un tel succès, il a fallu mener de front toute une série d'actions. À destination des écoliers, en les incitant à dessiner le paysage qu'ils imaginent demain pour leur vallée. À destination des arboriculteurs, en les aidant à replanter des arbres fruitiers et en installant un pressoir collectif pour transformer leurs fruits en jus. À destination des élus, en organisant de nombreuses rencontres sur le terrain pour les faire participer aux objectifs du plan de paysage dans les choix d'aménagement de leurs communes. À destination des professionnels du tourisme, pour leur expliquer comment la politique paysagère va dans le sens de leur intérêt en redonnant beauté et attrait à la vallée. À destination des forestiers, pour les aider à reconstituer sur les versants leurs forêts détruites après la tempête de 1999, puis à les gérer de façon plus durable en utilisant la ressource énergétique que constituent les taillis pour contribuer aux efforts de transition énergétique. À destination des financeurs, en participant à des rencontres, à des colloques, en organisant ou en recevant des voyages d'études faisant participer au maximum les élus et les agriculteurs, une façon aussi pour les acteurs locaux de faire valoir, connaître et reconnaître leurs actions.



Invitation des restaurateurs par les agriculteurs pour leur faire découvrir les produits agricoles de la vallée



Réunion de travail



Bâtiment agricole intercommunal et ferme-auberge de La Perheux à Wildersbach

Enfin à destination de toute la population, en proposant des promenades en groupe, en installant des belvédères modernes pour découvrir l'ensemble de la vallée, en produisant et diffusant un CD « Le paysage c'est l'affaire de tous » mettant à la disposition de tous les cartes et les photos aériennes récupérées par les techniciens, les documents illustrés de toutes les AFP créées, les dessins des enfants, les interviews de nombreux habitants qui parlent avec beaucoup de fierté de leur vallée, de la relance d'activités et du travail de reconquête du paysage.

Le rôle de l'animateur

Pour revenir aux aspects plus agricoles, une des raisons du succès vient de l'implication forte de l'animateur du plan de paysage dans le montage des dossiers administratifs afin d'obtenir, du niveau communal jusqu'au niveau européen, les multiples financements nécessaires pour mener des actions collectives telles que les AFP ou pour apporter un appui aux agriculteurs. La communauté de communes lui a confié la mission, avec l'appui d'un technicien de la chambre d'agriculture, de rédiger les cahiers des charges des nombreuses mesures agro-environnementales (MAE) qui se sont succédées, depuis la réforme de la PAC de 1992. Ce travail, fondé sur une très bonne connaissance de la situation des agriculteurs et sur un fort engagement pour arriver à maîtriser la complexité des règlements administratifs, a porté ses fruits. En effet, année après année, les agriculteurs ont été reconnus pour leur action et ont pu obtenir une rémunération pour le travail qu'ils effectuent en faveur de l'environnement et du paysage.

Le travail sur les prairies

L'expérience suivante donne une bonne idée de la démarche et du cheminement adoptés. Avec la montée des enjeux de biodiversité, il fallait arriver à montrer le lien entre la réflexion menée sur le paysage et l'objectif d'amélioration de la diversité faunistique et floristique. L'obligation de rédiger un nouveau cahier des charges des MAET fut l'occasion d'engager un gros travail en direction des éleveurs et des autres habitants de la vallée. Parmi toute la panoplie des mesures proposées, la mesure agro-environnementale « Prairies fleuries » a été choisie. Celle-ci a été retenue car elle fixe un objectif de résultat (trouver dans la prairie au moins quatre plantes particulières, définies par une structure locale), sans imposer *a priori* les moyens pour y arriver. Le cahier des charges devait être accepté, à la fois, par l'administration et par les éleveurs. Une application réussie de cette mesure volontaire supposait que ces derniers ne la voient pas comme une nouvelle contrainte imposée de l'extérieur mais comme un outil pour améliorer leurs prairies. Il fallait également qu'ils soient rémunérés pour le service rendu à la population.

La communauté de communes s'est donc investie pour trouver des moyens auprès du Réseau rural régional alsacien afin de proposer un programme qu'elle a dénommé *Vision paysagée, vision partagée*²². Celui-ci s'est traduit par l'organisation de six journées d'autoformation destinées aux éleveurs, aux membres des associations d'environnement, aux élus des communes, aux administratifs, à des apiculteurs et à quelques « experts » des prairies, du paysage, du tourisme. Chaque fois, entre quarante et cinquante personnes sont venues échanger, se former et tester sur place une méthode d'analyse des prairies pour en comprendre les valeurs fourragères, écologiques, mellifères, paysagères. Les échos de ces journées, plutôt très bons, ont montré qu'elles avaient donné l'occasion aux éleveurs de parler sans gêne de leurs façons de travailler et des problèmes qu'ils rencontraient pour fabriquer et valoriser leurs produits. Très attentifs, ils accueillaient avec beaucoup d'intérêt tous les commentaires sur les différentes valeurs de leurs prairies. Les élus nouvellement arrivés dans la région découvraient l'importance des prés et des pâtures ainsi que le rôle des agriculteurs dans la qualité du cadre de vie qu'eux-mêmes étaient venus chercher en s'installant dans la vallée. Les écologistes et les apiculteurs reconnaissaient l'amélioration de la richesse biologique apportée par la présence des prairies dans un territoire boisé à plus de 70 %. Les hôteliers présents écoutaient tous les arguments des uns et des autres pour les restituer plus tard à leurs clients. Les agents des administrations, ravis de *faire du terrain* d'une façon à la fois détendue et riche en enseignements se rassuraient sur le sérieux des programmes qu'ils soutenaient. Une manière remarquable de faire évoluer les regards et d'améliorer les savoirs de chacun au service d'un projet collectif, en s'appuyant sur une démarche à la fois scientifique et sensible.



Découverte de la flore des prairies



Réunion bilan de six journées de travail sur le terrain
au col de la Perheux

Un festival valorisant

À l'issue de ces six journées de travail collectif en plein air, dont deux se sont déroulées en dehors de la vallée, l'une chez les voisins allemands en Forêt noire et l'autre dans le parc naturel régional (PNR) des ballons des Vosges, un programme d'action en plusieurs points a pris forme lors d'une discussion à l'ombre d'un bel arbre en haut d'un col, dans une prairie à la croisée de plusieurs vallées :

- réaliser ensemble le nouveau cahier des charges pour que les éleveurs puissent bénéficier de la dernière mouture de la mesure agro-environnementale territorialisée « Prairies fleuries » et faire un travail d'amélioration de leur qualité ;
- faire reconnaître dans le SCoT et les PLU les prairies comme des espaces de valeurs multiples et, à ce titre, ayant vocation à rester inconstructibles ;
- développer des actions pour valoriser les produits provenant d'animaux nourris avec l'herbe et le foin de ces prairies, en s'appuyant sur le rapport inconscient qu'établit le consommateur entre qualité des produits et qualité des paysages ;
- lancer un programme pour conduire les acteurs du tourisme à mieux utiliser et faire connaître les produits et les paysages agricoles.

Trois mois plus tard, une grande fête, le *Festival du paysage 2012*, proposait pendant deux jours, à toute la population et aux touristes présents de visiter quatre fermes, chacune avec des productions, des ambiances paysagères et des animations différentes. Chacun pouvait profiter de cette occasion pour se promener, montrer aux enfants les animaux dans les prairies, découvrir autrement la vallée, prendre du bon temps. Un beau succès pour les organisateurs, bien sûr, et pour les agriculteurs qui voyaient là le travail qu'ils aiment mis à l'honneur et reconnu par tous.



Festival du paysage



Exposition paysage, prairies et biodiversité



Dégustation et exposition photographique sur le travail des agriculteurs

Le concours des prairies fleuries

En 2014, les éleveurs de la vallée se sont lancé un nouveau défi : participer au concours national des prairies fleuries qui s'ouvre pour la première fois à des territoires situés en dehors d'un parc naturel régional. Lancé initialement par les PNR, ce concours est désormais organisé avec la participation de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et rattaché au Concours général agricole de Paris. Là encore, les prairies sont

jugées par rapport à leurs valeurs fourragères, floristique et faunistique, apicole et paysagère. Douze agriculteurs parmi lesquels de nombreux jeunes ont présenté des parcelles dans la section « prairies de fond de vallée ». Le deuxième prix a été attribué par le jury d'expert à une des premières parcelles défrichées en 1995, dans le cadre de la politique de réouverture des paysages. Ainsi, cette nomination prouve que se préoccuper du paysage a conduit à renforcer la valeur agronomique et environnementale de la vallée tout en améliorant la qualité du cadre de vie.



Prairies fleuries : travail du jury dans une prairie proposée au concours

Concours Prairies Fleuries 2014



Jury prairies fleuries : le deuxième prix

Les friches industrielles

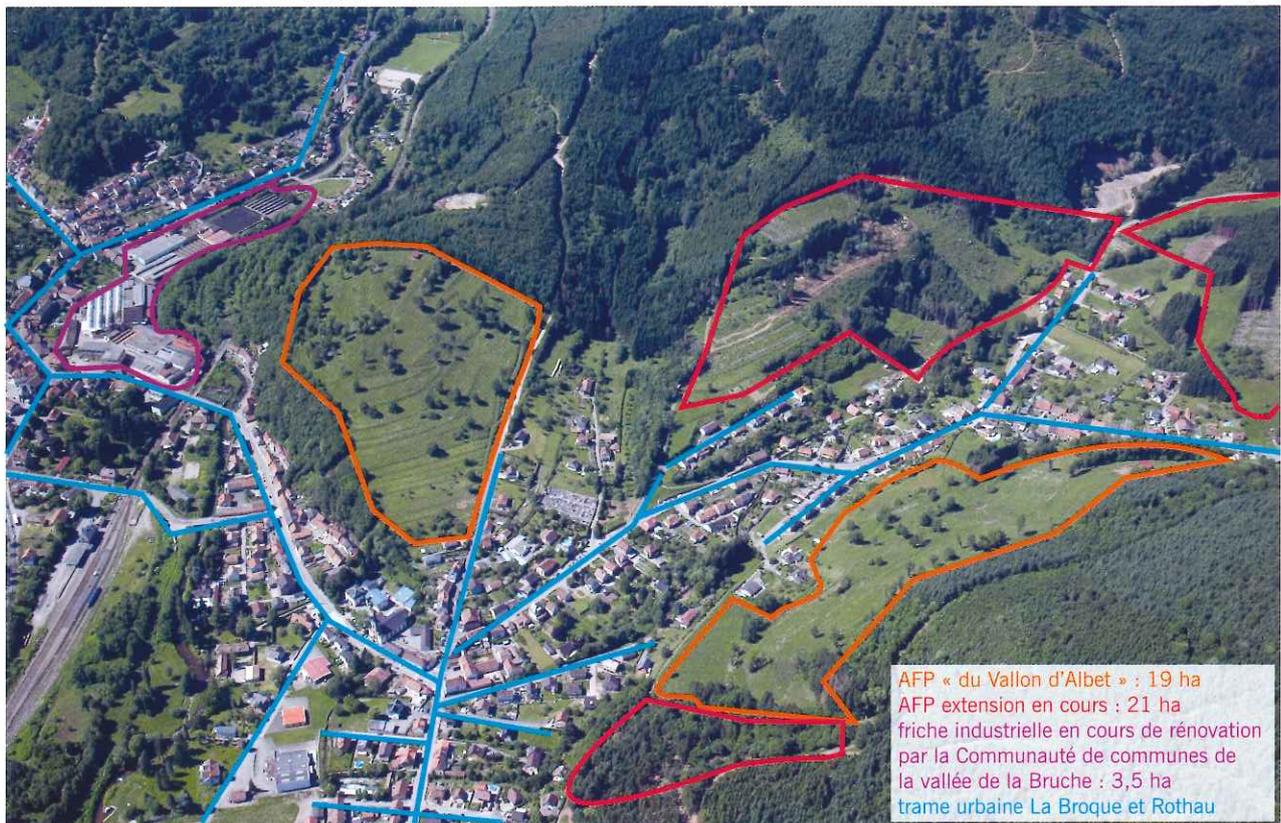
Mais de nouveaux problèmes surgissent. Si, vingt-cinq ans plus tôt, la suppression des friches et des boisements sur les terres agricoles avait été un enjeu majeur qui avait cristallisé toutes les énergies, aujourd'hui la qualité paysagère retrouvée est à l'origine de nouvelles menaces. En effet, Strasbourg n'est qu'à cinquante km, le territoire de la vallée attire donc les convoitises... D'autant que les élus ont eu la sagesse de se mobiliser il y a trente ans pour conserver la ligne de chemin de fer et

qu'il est donc facile de faire l'aller-retour dans la journée. Dans les villages, les pressions sont nombreuses pour rendre constructibles les belles prairies fleuries reconquises sur la forêt.

Tout l'enjeu est maintenant de les maintenir en zone agricole en faisant admettre leur importance. D'abord pour l'activité agricole car ce sont bien souvent les terres les plus plates, donc les plus fertiles et les plus faciles à travailler, mais aussi pour le rôle paysager et environnemental qu'elles jouent au profit de la qualité du cadre de vie de chacun. Pour un maire, refuser d'étendre les zones d'urbanisation sur les terres agricoles, sans bloquer le développement économique recherché, demande d'être en capacité de proposer des solutions alternatives. Encore une fois, c'est vers les friches que les élus se tourmentent mais, cette fois-ci, ce sont les friches industrielles qui vont peut-être permettre à la vallée de poursuivre son développement. Chaque village possède au moins une ancienne filature, aujourd'hui abandonnée, dont les ruines entâchent le paysage urbain. Il s'agit de transformer ce problème en atout. Il n'existe pas une solution unique mais la reconquête des friches industrielles devient un nouveau mot d'ordre mobilisateur pour les habitants de la vallée. Certains bâtiments pourront être reconvertis et réutilisés pour de l'habitat, des activités, des services, tout en conservant la mémoire architecturale du passé industriel de la vallée. D'autres trop dégradés ou pollués par les produits toxiques utilisés seront détruits libérant ainsi un patrimoine foncier important pour des constructions nouvelles, des parkings, des espaces publics. Cette opportunité fera ainsi baisser la pression foncière. Aujourd'hui, l'avenir de l'agriculture est directement dépendant des choix d'urbanisme qui seront faits localement.

Différentes questions se posent :

Comment reprendre la démarche et les outils du plan de paysage, centrés d'abord sur les terres agricoles en friches ou reboisées, pour les réadapter aux enjeux d'urbanisme? Quelle organisation sociale et spatiale promouvoir dans chaque village? Comment s'inspirer de ce qui a été fait avec les AFP pour mobiliser les habitants? Comment leur donner envie de définir ensemble un projet de territoire à travers leur PLU (communal) ou leur PLUI (intercommunal), en s'appuyant sur les ressources existantes et en visant l'intérêt général? Les agriculteurs sauront-ils se positionner en faisant valoir le rôle qu'ils jouent, nourricier d'abord mais également paysager et environnemental? Comment faire en sorte que les prairies soient reconnues comme composantes des trames vertes? Le paysage va-t-il servir à écrire une nouvelle page de l'histoire de la vallée? Comment définir un projet avant de s'intéresser aux outils?



Friches industrielles

Récolter les fruits

C'est ainsi que, en 2007, la politique paysagère de la vallée de la haute Bruche a reçu la mention spéciale du Grand prix national du paysage attribué par le ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables dans le cadre du concours organisé par la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe. Ce prix reconnaît la qualité de la politique paysagère menée par une collectivité en lien avec toutes les composantes de la population locale. « *C'est la récompense d'années d'efforts de la part des élus, des associations et des entreprises de la région pour préserver et valoriser le paysage exceptionnel de leur vallée* » (J.-L. Borloo, ministre en charge de l'écologie, 2007). En 2013, ce même ministère s'appuie sur les expériences les plus réussies, comme celle de la vallée de la haute Bruche, pour relancer la politique des plans de paysage. Aux agriculteurs de se servir de cet outil pour dessiner les paysages de demain plus humanisés, plus productifs, moins pollués, plus beaux, en lien avec les collectivités territoriales, et à partir des singularités de leurs territoires.

■ Ainsi, des outils existent pour donner une place à l'agriculture dans les politiques d'aménagement du territoire mais, plus que les règles ou les procédures, c'est la façon d'agir pour mobiliser les agriculteurs et le reste de la société qui est déterminante. Le paysage dans sa capacité à faire se rencontrer des personnes d'horizons divers pour définir un projet de territoire partagé et pacifié mérite d'être utilisé avec toute sa richesse. ■